

SCHJERNING PCLN 118 OUTLINING COLOUR

RUBRIQUE 1 - Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. - Identificateur de produit

Nom commercial SCHJERNING PCLN 118 OUTLINING COLOUR
Nom chimique
Type de produit Mélange
Code produit SC2000000118

1.2. - Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange - Pigment pour peinture sur porcelaine

1.3. - Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

The Clay and Paint Factory S.A.
Rue du Dossay 3
4020 WANDRE Belgique
Tél. +32 4 362 19 90
Site web www.clay-and-paint.com
Julien Desmaré : +32 4 345 99 64 j.desmare@clay-and-paint.com

1.4. - Numéro d'appel d'urgence

- Poison Centre. Tel: (+32) 070 245 245 or (+32) 02 264 96 30 Belgique

RUBRIQUE 2 - Identification des dangers

2.1. - Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Carc. 2	Cancérogénicité - Catégorie 2
STOT RE 2	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition répétée STOT rép. - Catégorie 2
Aquatic Chronic 2	Danger pour le milieu aquatique - Chronique 2
Repr. 1A (H360Df)	Toxicité pour la reproduction - Catégorie 1A (H360Df)

2.2. - Éléments d'étiquetage

étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Contient : plomb bisilicate (CAS No.: 65997-18-4)

Mention d'avertissement : Danger

Pictogrammes de danger



Mentions de danger

H351	Susceptible de provoquer le cancer
H360Df	Peut nuire au fœtus. Susceptible de nuire à la fertilité.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée

SCHJERNING PCLN 118 OUTLINING COLOUR

H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
Conseils de prudence	

P102	Tenir hors de portée des enfants.
P405	Garder sous clef.
P201	Se procurer les instructions avant utilisation.
P260	Ne pas respirer les poussières .
P280	Porter des gants de protection .
P308+P313	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
P501	Éliminer le contenu/récipient dans un centre de traitement agréé.
Phrases EUH	: Aucune

2.3. - Autres dangers

RUBRIQUE 3 - Composition/informations sur les composants

3.1. - Substances

Non applicable

3.2. - Mélanges

Nom chimique	No	%	Class	Spec. concentrations
plomb bisilicate	N° CAS : 65997-18-4 N° Index : N° CE : 266-047-601 Numéro d'enregistrement REACH : 2119548361 - 42	<= 7,5	Acute Tox. 4 Inhalation - H332 Acute Tox. 4 Oral - H302 Aquatic Acute 1 - H400 Aquatic Chronic 1 - H410 Carc. 2 - H351 Repr. 1A (H360Df) - H360Df STOT RE 1 - H372	Non applicable

RUBRIQUE 4 - Premiers secours

4.1. - Description des premiers secours

<u>Mesures en cas d'inhalation</u>	- aucunes mesures particulières ne sont exigées. - Veiller à un apport d'air frais.
<u>Mesures en cas de contact avec la peau</u>	- Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. - en cas de réactions cutanées, consulter un médecin.
<u>Mesures en cas de contact avec les yeux</u>	- Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau. - En cas d'irritation oculaire, consulter un ophtalmologue.
<u>Mesures en cas d'ingestion</u>	- Rincer la bouche abondamment à l'eau. - NE PAS faire vomir.

4.2. - Principaux symptômes et effets, aigus et différés

<u>Symptômes et effets après inhalation</u>	- Aucune information disponible.
<u>Symptômes et effets après contact avec la peau</u>	- Provoque une irritation cutanée.
<u>Symptômes et effets après contact avec les yeux</u>	- Aucune information disponible.

SCHJERNING PCLN 118 OUTLINING COLOUR

Symptômes et effets après ingestion - Aucune information disponible.

4.3. - Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5 - Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. - Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

- ABC-poudre
- Dioxyde de carbone (CO2)
- Mousse
- Poudre d'extinction

Moyens d'extinction inappropriés - Jet d'eau à grand débit

5.2. - Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers - Aucune information disponible.

5.3. - Conseils aux pompiers

- Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

RUBRIQUE 6 - Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. - Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes - Utiliser un équipement de protection personnel.

Pour les secouristes - Aucune information disponible.

6.2. - Précautions pour la protection de l'environnement

- Aucune information disponible.

6.3. - Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Conseils appropriés de confinement - Aucune information disponible.

Conseils appropriés de nettoyage

- Recueillir mécaniquement.
- Rincer abondamment avec de l'eau.

Techniques inappropriées - Aucune information disponible.

6.4. - Référence à d'autres rubriques

- Evacuation: voir paragraphe 13

- Protection individuelle: voir paragraphe 8

RUBRIQUE 7 - Manipulation et stockage

7.1. - Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Recommandations

- Éviter de: Génération/dégagement de poussière
- Éviter de: Contact avec la peau
- Il est recommandé de concevoir les méthodes de travail de manière à exclure les risques suivants: Contact avec la peau

SCHJERNING PCLN 118 OUTLINING COLOUR

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail - Aucune information disponible.

7.2. - Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- Aucune information disponible.

7.3. - Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

RUBRIQUE 8 - Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. - Paramètres de contrôle

8.2. - Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

- Aucune information disponible.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

- Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

- Les crèmes ne peuvent remplacer un moyen de protection personnelle.

- Porter les gants de protection homologués

- Protection du corps appropriée: blouse de laboratoire



RUBRIQUE 9 - Propriétés physiques et chimiques

9.1. - Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<u>Etat physique</u>	Solide	<u>Aspect</u>	Poudre
<u>Couleur</u>		<u>Odeur</u>	
Seuil olfactif		Aucune donnée disponible	
pH		Aucune donnée disponible	
Point de fusion		Aucune donnée disponible	
Point de congélation		Aucune donnée disponible	
Point d'ébullition		Aucune donnée disponible	
Point éclair		Aucune donnée disponible	
Vitesse d'évaporation		Aucune donnée disponible	
inflammabilité		Aucune donnée disponible	
Limite inférieure d'explosivité		Aucune donnée disponible	
Limite supérieure d'explosivité		Aucune donnée disponible	
Pression de vapeur		Aucune donnée disponible	
Densité de vapeur		Aucune donnée disponible	
Densité relative		Aucune donnée disponible	

SCHJERNING PCLN 118 OUTLINING COLOUR

Densité	Aucune donnée disponible
Solubilité (Eau)	Aucune donnée disponible
Solubilité (Ethanol)	Aucune donnée disponible
Solubilité (Acétone)	Aucune donnée disponible
Solubilité (Solvants organiques)	Aucune donnée disponible
Log KOW - Coefficient de partage: n-octanol/eau	Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammabilité	Aucune donnée disponible
Température de décomposition	Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	Aucune donnée disponible

9.2. - Autres informations

Teneur en COV	Aucune donnée disponible
Energie minimale d'ignition	Aucune donnée disponible
Conductivité	Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 10 - Stabilité et réactivité

10.1. - Réactivité

- Ce produit est considéré comme non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

10.2. - Stabilité chimique

- Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.3. - Possibilité de réactions dangereuses

- Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.4. - Conditions à éviter

- Aucune information disponible.

10.5. - Matières incompatibles

- Aucune information disponible.

10.6. - Produits de décomposition dangereux

- Ne se décompose pas si utilisé dans les conditions prévues.

RUBRIQUE 11 - Informations toxicologiques

11.1. - Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - Non classé

Toxicité du mélange

LD50 oral (rat)	Aucune donnée disponible
LD50 dermal (rat)	Aucune donnée disponible
LD50 dermal (rabbit)	Aucune donnée disponible
LC50 inhalation (rat)	Aucune donnée disponible
LC50 inhalation dusts and mists (rat)	Aucune donnée disponible

SCHJERNING PCLN 118 OUTLINING COLOUR

	LC50 inhalation vapeurs (rat)	Aucune donnée disponible
	- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	
<u>Toxicité des substances</u>		
	plomb bisilicate (65997-18-4)	
	LD50 oral (rat)	> 2000 mg/kg
<u>Corrosion cutanée / irritation cutanée</u>	- Non classé	
<u>Lésions oculaires graves / irritation oculaires</u>	- Non classé	
<u>Sensibilisation respiratoire ou cutanée</u>	- Non classé	
	- Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. - Peut provoquer une allergie cutanée.	
<u>Mutagenicité sur les cellules germinales</u>	- Non classé	
<u>Cancérogénicité</u>	- Cancérogénicité - Catégorie 2 - Susceptible de provoquer le cancer	
<u>Toxicité pour la reproduction</u>	- Toxicité pour la reproduction - Catégorie 1A (H360Df) - Peut nuire au fœtus. Susceptible de nuire à la fertilité.	
<u>Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique</u>	- Non classé	
<u>Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition répétée</u>	- Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition répétée STOT rép. - Catégorie 2 - Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée	
<u>Danger par aspiration</u>	- Non classé	

RUBRIQUE 12 - Informations écologiques

12.1. - Toxicité

Toxicité du mélange

EC50 48 hr crustacea	Aucune donnée disponible
LC50 96 hr fish	Aucune donnée disponible
ErC50 algae	Aucune donnée disponible
ErC50 other aquatic plants	Aucune donnée disponible
NOEC chronic fish	Aucune donnée disponible
NOEC chronic crustacea	Aucune donnée disponible
NOEC chronic algae	Aucune donnée disponible
NOEC chronic other aquatic plants	Aucune donnée disponible

Toxicité des substances

plomb bisilicate (65997-18-4)	
EC50 48 hr crustacea	> 100 mg/l

SCHJERNING PCLN 118 OUTLINING COLOUR

LC50 96 hr fish	> 1000 mg/l
-----------------	-------------

- Très toxique pour les organismes aquatiques.
- Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

12.2. - Persistance et dégradabilité

Demande biochimique en oxygène (DBO)	Aucune donnée disponible
Demande chimique en oxygène (DCO)	Aucune donnée disponible
% de biodégradation en 28 jours	Aucune donnée disponible

- Aucune information disponible.

12.3. - Potentiel de bioaccumulation

Facteur de bioconcentration (FBC)	Aucune donnée disponible
Log KOW - Coefficient de partage: n-octanol/eau	Aucune donnée disponible

- Aucune indication relative à un potentiel de bioaccumulation.

12.4. - Mobilité dans le sol

- Aucune information disponible.

12.5. - Résultats des évaluations PBT et vPvB

12.6. - Autres effets néfastes

- Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13 - Considérations relatives à l'élimination

13.1. - Méthodes de traitement des déchets

Méthodes appropriées de traitement des déchets - Élimination conformément au Règlement 2008/98/CE en matière de déchets et déchets dangereux.

Evacuation des eaux - Aucune information disponible.

Précautions particulières à prendre - Aucune information disponible.

Disposition Communautaire ou Nationale ou Régionale - Aucune information disponible.

RUBRIQUE 14 - Informations relatives au transport

14.1. - Numéro ONU

<u>Numéro ONU (ADR)</u>	:	UN3077
<u>Numéro ONU (RID)</u>	:	UN3077
<u>Numéro ONU (ADN)</u>	:	UN3077
<u>Numéro ONU (IMDG)</u>	:	UN3077
<u>Numéro ONU (IATA)</u>	:	UN3077

14.2. - Nom d'expédition des Nations unies

SCHJERNING PCLN 118 OUTLINING COLOUR

<u>Nom d'expédition des Nations unies (ADR)</u>	:	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A.
<u>Nom d'expédition des Nations unies (RID)</u>	:	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A.
<u>Nom d'expédition des Nations unies (ADN)</u>	:	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A.
<u>Nom d'expédition des Nations unies (IMDG)</u>	:	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A.
<u>Nom d'expédition des Nations unies (IATA)</u>	:	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A.

14.3. - Classe(s) de danger pour le transport

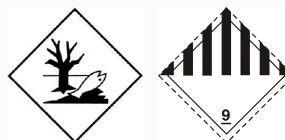
<u>Classe ADR</u>	:	9
<u>Code de Classification ADR</u>	:	M7
<u>Pictogrammes</u>		



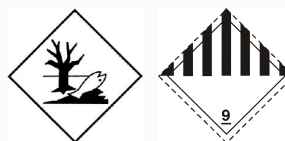
<u>Classe (RID)</u>	:	9
<u>Pictogrammes</u>		



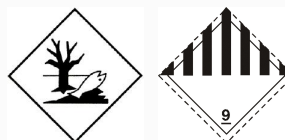
<u>Classe (ADN)</u>	:	9
<u>Pictogrammes</u>		



<u>Classe (IMDG)</u>	:	9
<u>Pictogrammes</u>		



<u>Classe (IATA)</u>	:	9
<u>Pictogrammes</u>		



14.4. - Groupe d'emballage

<u>Groupe d'emballage</u>	:	III
<u>Groupe d'emballage (RID)</u>	:	III
<u>Groupe d'emballage (ADN)</u>	:	III
<u>Groupe d'emballage (IMDG)</u>	:	III
<u>Groupe d'emballage (IATA)</u>	:	III

14.5. - Dangers pour l'environnement

SCHJERNING PCLN 118 OUTLINING COLOUR

Dangers pour l'environnement : Oui
Polluant marin : Danger pour le milieu aquatique - Chronique 2

14.6. - Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

ADR

Code de Classification ADR : M7
Dispositions spéciales ADR : 274+335+375+601
Quantités limitées ADR : 5 kg
Quantités exceptées ADR : E1
Instructions d'emballage ADR : P002 IBC08 LP02 R001
Dispositions spéciales d'emballage ADR : PP12 B3
Dispositions pour l'emballage en commun ADR : MP10
Instructions pour les citernes mobiles et conteneurs pour vrac : T1
Dispositions spéciales pour les citernes mobiles et conteneurs pour vrac : TP33
Code-citerne ADR : SGAV LGBV
Dispositions spéciales citernes ADR :
Véhicule pour le transport en citerne : AT
Catégorie de transport ADR : 3
Code de restriction en tunnels ADR : E
Dispositions spéciales chargement, déchargement et manutention ADR : CV13
Dispositions spéciales - Colis : V13
Dispositions spéciales - Vrac : VC1 VC2
Dispositions spéciales - Exploitation :
N° d'identification du danger ADR : 90

RID

Dispositions spéciales :
Quantités limitées :
Quantités exceptées :

ADN

Dispositions spéciales :
Quantités limitées :
Quantités exceptées :

SCHJERNING PCLN 118 OUTLINING COLOUR

IMDG

<u>Dispositions spéciales</u>	:
<u>Quantités limitées</u>	:
<u>Quantités exceptées</u>	:
<u>Instructions d'emballage</u>	:
<u>Dispositions spéciales d'emballage</u>	:
<u>Instruction(s) IBC</u>	:
<u>Dispositions IBC</u>	:
<u>Instructions pour les citernes mobiles et conteneurs pour vrac</u>	:
<u>Dispositions spéciales pour les citernes mobiles et conteneurs pour vrac</u>	:
<u>Codes EmS</u>	:
<u>Arrimage et manutention</u>	:
<u>Séparation</u>	:
<u>Propriétés et observations</u>	:

IATA

<u>PCA - Quantités exceptées</u>	:
<u>PCA - Quantités limitées - Instructions d'emballage</u>	:
<u>PCA - Quantités limitées - Quantité nette maximale par emballage</u>	:
<u>PCA - Packing Instructions</u>	:
<u>PCA - Quantité nette maximale par emballage</u>	:
<u>CAO - Instructions d'emballage</u>	:
<u>CAO - Quantité nette maximale par emballage</u>	:
<u>Dispositions spéciales</u>	:
<u>Code ERG</u>	:

14.7. - Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

RUBRIQUE 15 - Informations réglementaires

15.1. - Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Composants dans la liste des candidats Reach Aucun

Composants dans l'annexe XIV Aucun

Composants dans l'annexe XVII Aucun

Teneur en COV Aucune donnée disponible

15.2. - Évaluation de la sécurité chimique

Evaluation de la sécurité chimique effectuée pour le produit - Aucune information disponible.

RUBRIQUE 16 - Autres informations

Versions de la FDS

SCHJERNING PCLN 118 OUTLINING COLOUR

N° de version	Date émission	Description des modifications
1	27-09-17	

Textes des phrases réglementaires

Acute Tox. 4 Inhalation	Toxicité aiguë - Catégorie 4 - Inhalation
Acute Tox. 4 Oral	Toxicité aiguë - Catégorie 4 - Voie orale
Aquatic Acute 1	Danger pour le milieu aquatique - Aiguë 1
Aquatic Chronic 1	Danger pour le milieu aquatique - Chronique 1
Aquatic Chronic 2	Danger pour le milieu aquatique - Chronique 2
Carc. 2	Cancérogénicité - Catégorie 2
H351	Susceptible de provoquer le cancer
H360Df	Peut nuire au fœtus. Susceptible de nuire à la fertilité.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
Repr. 1A (H360Df)	Toxicité pour la reproduction - Catégorie 1A (H360Df)
STOT RE 1	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition répétée STOT rép. - Catégorie 1
STOT RE 2	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition répétée STOT rép. - Catégorie 2

*** **